L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 27 AVRIL 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la Campagne, de trois par semaine, une année d'avance $5

L'abonné ne pourra cesser sa souscription sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.

ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Le privilége des souscripteurs aux avis est borné aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

☞ AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'Abeille, pour la publication pendant l'année prochaine entre le 1846 de tous les avis de ventes, dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication et dans chaque langue.
Nlle. Orleans, 27 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat.

POUR LES ATTAKAPAS.—Le bateau à vapeur paquebot ST. MARY, capitaine David R. Maggan, [illegible] le lundi 27 du courant, à 10 heures P. M. [illegible] Franklin, Centreville, Pattersonville, [illegible]
JOHN BALL, No. 1, Front L. [illegible]
27 avril. P. J. PAVY & Co.

POUR LES ATTAKAPAS.—Le [illegible] WAVERLY, capitaine S. T. [illegible] [illegible]
DARBY & TREMOULET, [illegible]
CHARLES DEBLANC.

Le capitaine J. M. SCOTT, [illegible] BELLE CREOLE, [illegible] BAYOU SARA [illegible]

BATEAU DE LA MALLE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET BAYOU SARA.
ARRANGEMENT POUR LE PRINTEMPS [illegible]
BATEAU A VAPEUR CLINTON, Capt. [illegible]
[illegible]
W. H. AVERY.

POUR LA BALIZE.—Le [illegible] MUSIC [illegible]
JAMES LAROSE
71 Vieille levée.

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE.—Le [illegible] CAMILLE, capitaine A. Dugas, [illegible]
BEAUCH & CANDRY, [illegible]

BATEAU DE REMORQUE ET D'ENTREPRISE. [illegible]
ROBERT MURPHY.
No 62, Vieille Levée.

POUR NEW-YORK.—La barque [illegible]
J. W. STANTON & Co.

[illegible] J. E. WOODRUFF.

POUR BOSTON.—[illegible]
RICKER & [illegible]

POUR BOSTON.—La barque [illegible]
L. H. GALE.

POUR BOSTON.—Le navire NEW [illegible]
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR BORDEAUX.—Le navire [illegible]
CHARLES KOCK
No. 22, Rue [illegible]

POUR LE HAVRE.—Le navire [illegible]
L. H. GALE [illegible]

POUR LE HAVRE.—Le navire [illegible]
JENKINS & TIGLLE.

POUR LE HAVRE.—Le beau [illegible] FRANCIS DEPAU, capt. [illegible]
PIERRE POUTZ
93, rue de [illegible]

POUR LE HAVRE.—Le navire ELIZABETH BRUCE, capitaine Day, partira [illegible]
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire [illegible] CAROLINA, capt. Ch. Owen, partira [illegible]
L. H. GALE,
93, Commune.

POUR LONDRES.—Le navire BORNHOLM, [illegible]
L. H. GALE,
93 Commune.

POUR LONDRES.—Le navire [illegible] WATTS, capt. Snow, [illegible]
L. H. GALE,
93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire [illegible] [illegible], capitaine Nickerson, partira [illegible]
L. H. GALE.

POUR LIVERPOOL.—Le brick [illegible] MANCHESTER, capitaine Tyler, partira [illegible]
L. H. GALE, 93 Commune.

[illegible] AUBURN, capt. N. P. Durfey, de New [illegible]
J. W. STANTON & Co.,
Enc. Magasin et Lafayette.

[illegible]
LEVI H. GALE, 93 Commune.

Le navire NESTOR, de Glasgow, est maintenant en déchargement en face des Magasins Rouges, troisième municipalité. Les marchandises qui n'auront point été retirées en douane dans cinq jours, seront envoyées aux magasins publics.
LEVI H. GALE, 93 Commune.

Le navire FLORIDIAN, de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue de l'Hôpital. Les consignataires sont priés de venir recevoir leur marchandises sur la levée. Toutes les marchandises pour les quelles l'on n'aura pas pris de permis d'ici à 5 jours, seront envoyées dans les magasins publics.
G. M. LUCAS.
24 av.

LA COMTESSE DE MONRION.

Ce roman formera trois livraisons d'environ 40 pages chacune.

La première livraison est actuellement en vente aux magasins de librairie de V. Hebert, rue de Chartres, et Lefèvre, encoignure Ste Anne et Royale, ainsi qu'au bureau de l'*Abeille*.

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE WM. A. CLARK.
Rue du Cirque No. 200, Nlle. Orléans.
21 fev—1an L. A. GUILLEMAIN, Agent.

F. T. BOURNOS, CHIRURGIEN DENTISTE, rue Conti, No. 95. Tient son cabinet ouvert de 8 du matin jusqu'à six heures du soir. 17 mars

WILLIAM DAVIDSON & Co., AGENS EXPÉDITEURS ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, No. 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 10 nov

A LOUER—Livrable le 1er mai—La belle MAISON haute, située rue Bourgogne, entre Dumaine et St. Philippe, précédemment occupée par Thos. Barrett, Esq. Cette maison se compose de sept grandes pièces, deux cabinets et une galerie vitrée. Elle a un beau corridor avec porte-cochère, une vaste cour bien briquetée, cuisine, cave, chambres à domestiques, écurie, &c., le tout dans un parfait état. L'eau est distribuée par les "waterworks" jusqu'au premier étage.
S'adresser au No. 21, Vieille Levée. [illegible]

PRUNES sèches en jarres de différentes grandeurs, en débarquement de la barque [illegible]
15 avril J. P. [illegible]
24, Vieille Levée

MARCHANDISES FRANÇAISES.
LES soussignés viennent de recevoir par le [illegible] la barque [illegible]
[illegible]
H. DE GOES & [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 27 AVRIL 1846.

La Chambre des Représentans n'a point perdu de tems pour prendre en considération les résolutions adoptées par le Sénat: on sait que la teneur de ces résolutions était essentiellement pacifique; qu'elles présentaient la *notice* comme un moyen de hâter un arrangement à l'amiable, et qu'elles laissaient le soin de la donner à la discrétion du Président. Elles ne paraissaient point avoir satisfait complètement la Chambre qui s'est empressé de les modifier d'une façon assez marquée. L'arrangement à l'*amiable* doit être un arrangement *prompt*; et la *notice*, au lieu d'être laissée à la discrétion du Président, est péremptoirement exigée par le Congrès.

Cette double modification, la seconde au moins, est sérieuse, on en conviendra. La première tendrait à faire croire que la Chambre a eu peur de la courtoisie qu'avait montré le Sénat; elle ne repousse pas un arrangement, mais elle semble craindre qu'il ne soit fait dans des conditions trop amicales; elle le veut prompt avant tout. A quoi bon cette restriction puisqu'elle veut un arrangement? Cela n'a par le fait qu'une portée tort problématique; cela n'est guères qu'une pure chicane de mots.

Le second amendement est plus important; il attaque le principe même de la résolution du Sénat. Ce corps, en remettant la *notice* à la discrétion du Président, déclarait implicitement qu'il regardait l'Exécutif comme le plus à même de juger du moment opportun pour mettre la mesure à exécution; et de plus il en plaçait ainsi sur lui la responsabilité. L'amendement de la Chambre a changé la position, et transporte le pouvoir aussi bien que la responsabilité du Président au Congrès.

Que fera le Sénat à son tour? Peut-être acceptera-t-il la première modification; mais on peut douter qu'il accorde son adhésion à la seconde; car il y là, nous le répétons, une question de principe; il ne l'abandonnera pas ainsi de gaite de cœur. On attendra avec impatience la décision qu'il va prendre dans cette grave conjoncture.

Théâtre d'Orleans.

Bénéfice de M. Fiot.

L'intelligent et actif régisseur de la scène au théâtre d'Orléans, M. Fiot prend son bénéfice demain soir, et il a eu l'esprit de choisir un spectacle qui doit plaire par son originalité. Nous entendrons le *Richard Cœur de Lion* de Grétry, avec M. Arnaud comme *Blondel*, et Mme Cassini comme *Laurette*. Puis viendra une charmante féerie imitée de Sédaine, le *Diable à Quatre*, et pour compléter la danse une Polka exécutée par Mlle St Cloud, danseuse dont on dit grand bien.

☞ Nous avons sous les yeux une charge du grand pianiste, Léopold de Meyer, exécutée par le crayon d'un jeune artiste qui, depuis quelque tems, se livre à ce genre et y fait de notables progrès. On a déjà deviné que nous parlons de M. Arthur Andrieu. Sa dernière lithographie est sans contredit la plus remarquable qu'il ait publiée: elle représente Léopold de Meyer, emportant sous son bras ses deux pianos *à toute épreuve* et tenant d'une main un sac de doublons; sur le second piano est perché l'inévitable chanteur que M. de Meyer s'est adjoint. Tout cela est heureusement agencé, et le foudroyant pianiste est d'une ressemblance parfaite, y compris son pantalon et son cigare. Cette charge doit avoir un succès de vogue auprès des amateurs.

Revue Louisianaise.—Nous recevons le 1e numéro de la *Revue Louisianaise*. Ce recueil gagne à chaque nouvelle apparition sous le rapport typographique et littéraire. Encore quelques efforts, et il pourra être digne de la mission qu'il s'est donnée.

Chronique Locale.

ORAGE.—Nous avons eu ici samedi un orage pendant lequel le tonnère est tombé sur une maison située au coin des rues Orléans et Royale, mais sans causer aucun dommage.

L'Evêque Blanc est parti pour se rendre au Concile Provincial qui doit s'ouvrir le 10 mai à Baltimore.

Eglise St. Joseph.—Dimanche prochain, dans l'après-midi, aura lieu, rue de la Commune, presque en face de l'Hôpital de Charité, la pose de la première pierre d'une nouvelle église catholique, sous l'invocation de St. Joseph.

Léopold de Meyer doit donner ce soir, à la Salle du Bataillon Washington, [illegible] et dernier concert. La foule y [illegible] et ceux qui voudront être bien placés, devront s'y rendre de bonne heure.

Buvette de la maison d'Etat.—M. Crawford, avocat de Pereira, a demandé de nouveau, samedi, au Recorder de décider sur la poursuite intentée contre M. Remondet, sergent d'armes de la Chambre, pour vente illégale de liqueurs. Après quelque hésitation, le Recorder a renvoyé les pièces à l'avocat général pour qu'il ait à poursuivre, s'il y a lieu.

Le capitaine Winslow Foster, du cutter de la Douane *Woodbury*, est accusé de tyrannie envers ses officiers et son équipage; on lui reproche de tenir une conduite indigne d'un gentleman et de retenir sous des prétextes frivoles une partie des gages des matelots. Il a comparu samedi devant Mr M. M. Cohen commissaire des Etats-Unis. M. Denis Prieur, collecteur de la Douane et les officiers du *Woodbury* étaient présents. L'enquête a été remise à ce matin afin que l'avocat de District des Etats-Unis puisse y assister.

Un Colporteur qui vendait par les rues sans licence, a été arrêté hier par la police de la seconde municipalité. Il essaya d'abord de résister aux officiers, mais il a du bientôt céder à leurs remontrances, soit à la fois polies et fermes. On l'a mis en sûreté. Il avait onze paquets de marchandises et $40 en argent.

William Seymour qui a été arrêté vendredi, comme soupçonné d'avoir pris part au vol commis sur la voie publique dans la rue Ste Anne, et d'être le complice des principaux prévenus, Hamblin Moore et Henry Martin et Joseph Smith, a comparu samedi devant le Recorder Genois. Le dit Seymour se présenta vendredi dans un café et demanda le change d'un billet de $20. Ce billet avait été déchiré en deux et les deux parties étaient rejointes avec une bande de papier bleu. Or, le garçon de barre auquel s'adressa Seymour, avait assisté à l'interrogatoire de Moore et de Smith; le billet lui sembla parfaitement conforme à la description donnée par McCarty de celui qui lui avait été volé. En conséquence il provoqua l'arrestation de Seymour, qui comparaîtra de nouveau avec les deux autres inculpés.

La police de la première municipalité a fait samedi soir une double descente dans deux cabarets, celui de Domingo Herrera, encoignure Bienville et Dauphine, et celui de Manuel Munoz, encoignure Douane et Bourbon; et elle a arrêté dans l'un et l'autre une réunion d'esclaves qui ont été envoyés immédiatement à la geôle: ils recevront chacun cinq coups de fouet, et les propriétaires des cabarets auront une amende de $10 à payer. On doit féliciter la police de la vigilance qu'elle déploie.

Encore le prêtre Médrano.—Ce personnage qui a acquis une si triste notoriété, est arrivé, dit une lettre particulière, à la Havane sous un déguisement de matelot; il est parvenu à obtenir, au prix de douze doublons, un passeport pour la Jamaïque. Il est parti en effet pour cette île en compagnie de Hernandez et de Mary McKeon. Tous les effets appartenant à Hernandez ont été enlevés de la maison de sa mère, sans que celle-ci en fut prévenue ou y eut consenti. Cette malheureuse dame dont le nom est Doña Francisca Aloy, est devenue presque folle à la suite de ce dernier incident.

Perte du bateau à vapeur Orégon.—Ce magnifique bateau à vapeur, se rendant de Stonington à New-York, s'est jeté, le 18, vers 3 heures du matin sur un rocher, dans la partie la plus étroite du Hell-Gate. L'eau a immédiatement envahi la cabine inférieure. Les passagers qui ont couru quelque danger, ont tous été heureusement recueilli par le bateau ferry Astoria qui les a transportés à bord du Traveller, sur lequel ils sont arrivés à New-York. Aux dernières nouvelles on débarrassait l'Orégon de tout son mobilier, et l'on espérait que si à la marée montante il ne se renflouait point, on pourrait sauver la coque.

CONGRÈS.

Séance du 17 avril 1846.

Le Sénat ne siège, ni ce jour, ni le lendemain.

A la Chambre des Représentans, le bill pour étendre les lois de l'Iowa au territoire de l'Orégon se discute en comité général. M. Chapman de l'Alabama et M. Davis du Mississipi combattent ce bill que défend M. Douglass de l'Illinois. Un certain nombre d'amendements qui ont pour but de limiter l'action du bill à la partie du territoire située au Sud du 49e, sont successivement rejetés. Le comité se lève et la Chambre s'ajourne.

Séance du 18 avril.

Chambre des Représentans. Le bill qui était en discussion la veille, est repris en considération et finit par être adopté: 103 oui et 64 non.

On prend alors les résolutions du Sénat relatives à l'Orégon. M. Owen demande que ces résolutions soient amendées par la suppression des mots: "que l'attention des deux gouvernemens puisse être plus sérieusement et plus promptement portée sur les meilleurs moyens à prendre pour l'ajustement à l'amiable de leurs différens relativement à ce territoire," qui devront être remplacés par ceux-ci: "que l'attention des deux gouvernemens soit plus sérieusement appelée sur l'importance d'un prompt ajustement de toutes leurs différences et disputes relativement au dit territoire." Il propose en outre que la résolution ainsi conçue: "*Résolu*, &c. Que le Président des Etats-Unis soit, comme il est par ces présentes autorisé à donner à sa discrétion, au gouvernement de la Grande-Bretagne, la notice exigée par l'article 2, [illegible] de la dite Convention du 6 août 1827" [illegible] par la suivante: [illegible]

EUROPE.
Arrivée de l'Unicorn.

Le navire à vapeur *Unicorn* qu'on attendait depuis si longtemps, est enfin arrivé à Boston le 17 courant, après une traversée de vingt-neuf jours: il était parti de Liverpool le 18 mars. Le retard qu'a éprouvé ce navire, doit être attribué en partie aux mauvais tems qu'il a éprouvés et aux glaces qu'il a rencontrées, en partie à l'inexpérience d'un capitaine de hazard, engagé par le propriétaire qui lui-même se trouvait à bord. Il a dû en arrivant près des côtes d'Amérique chercher momentanément un refuge dans le port de St. Jean.

Les nouvelles que nous recevons par cet arrivage, sont seulement de sept jours plus récentes que celles qui sont venues par le *Romer*. Elles sont importantes en sommes, bien qu'elles n'indiquent point une modification marquée dans la situation des affaires en Angleterre et qu'elles ne nous annoncent que des événemens qu'il était facile de prévoir. L'insurrection polonaise parait avoir déjà succombé, bien que les amis de cette malheureuse cause espèrent encore que les avantages obtenus dès l'abord par les armées des puissances spoliatrices, ne seront que momentanées. Nous donnons du reste sur ce triste, mais intéressant épisode de l'histoire contemporaine, les détails les plus complets que nous puissions trouver dans nos journaux français. Quant à l'attitude du gouvernement de la Grande-Bretagne vis-à-vis des Etats-Unis, elle est toujours la même: ce gouvernement semble attendre que la position se dessine plus nettement, prêt à agir, prêt à traiter, suivant la nécessité.

Angleterre.

La question de l'Orégon avait, comme toujours, la prééminence dans les préoccupations du jour, et le hazard s'était amusé à redoubler cette préoccupation. Le *Cambria*, parti le 1er mars, n'avait point, on se le rapelle, attendu la malle de New-York du 28, si bien que ce navire n'avait apporté en Angleterre ni les journaux ni les correspondances de Washington. Un seul était arrivé par un passager qui avait devancé la malle; et ce journal, dont on ne cite pas le nom, annonçait fort sérieusement que M. Packenham avait présenté son *ultimatum*, et qu'il avait été formellement rejeté. Là dessus grande rumeur. On ne se demande pas si le fait est possible, s'il est probable, au ment où la discussion dure encore au Congrès. Non, on l'accepte comme bel et bien authentique. Et les commentaires de s'en suivre! Après tout cette émotion se sera calmée comme toutes les autres.

Le gouvernement lui-même garde beaucoup de sang-froid; mais tout en montrant le désir de voir tout se concilier, il montre une fermeté réelle. C'est ce qu'on a remarqué dans un discours que Lord Aberdeen a prononcé le 17 à la Chambre des Lords. On avait demandé que le gouvenement communiquat à cette chambre la correspondance diplomatique à propos de l'Orégon. Le ministre des affaires étrangères a répondu qu'il vaudrait mieux s'en dispenser dans ce moment. L'une des raisons qu'il a fait valoir pour motiver ce refus, c'est la situation critique des négociations. Il a ajouté que, malgré ce qui se passait, il avait la confiance que le gouvernement anglais pourrait mener la chose à bonne fin, sans avoir recours à la guerre, que dans ce but il n'épargnerait aucun effort, mais que, tout en suivant une ligne de conduite pleine de réserve, de modération et de justice, il ne consentirait point à sacrifier le moins du monde l'honneur et les intérêts réels du pays. Le noble Lord a terminé en citant les paroles du discours de la Reine: "Aucun effort ne sera épargné, d'accord avec l'honneur national, pour amener cette question à une issue prompte et heureuse." On voit que les sentiments exprimés par le gouvernement anglais sont toujours les mêmes, et qu'il désire, autant que jamais, ne pas se lancer dans une guerre à laquelle ni lui, ni nous, n'aurions rien à gagner.

—On lit dans l'*European Times* du 18 mars:

"La première et la plus importante partie du plan de M. Peel, celle qui a rapport au maïs, a déjà subi la plus difficile épreuve, celle du comité. Le bill subira sa seconde lecture dans le courant de la semaine; et rien n'en peut entraver l'adoption par la Chambre des Communes. Mais que fera celle des Lords? se demande-t-on, et chaque jour apporte plus de probabilité à son adhésion. Elle ne voudra pas se mettre en opposition avec le vœu populaire.

On voit avec assez d'intérêt ici le plan de Tarif que M. Walker a soumis au Congrès; mais l'on s'en occuperait bien plus si l'Orégon n'absorbait pas presque toute l'attention.

France.

Les affaires de la Pologne absorbent complètement l'attention en France. Il n'est guère question d'autre chose dans les journaux français. Malheureusement les nouvelles sont on ne peut plus contradictoires. On lit dans un journal parisien à la date du 6:

On a reçu aujourd'hui à Paris la triste nouvelle que les troupes autrichiennes étaient entrées à Cracovie, après. Les insurgés ont défendu le terrain pied à pied; on s'est battu de maison en maison, n'abandonnant une position que pour en prendre une autre et s'y défendre avec une admirable énergie. Mais enfin, il a fallu abandonner la ville aux troupes victorieuses, et les insurgés ont du battre en retraite. D'après les mêmes nouvelles, qui ont annoncé la reprise de Cracovie par les troupes autrichiennes, les insurgés tiendraient encore la campagne au nombre de quarante-cinq mille, et seraient disposés à continuer la lutte. Nous craignons fort que ce chiffre ne soit exagéré; d'ailleurs, l'insurrection est mal armée; elle n'a, dit-on, à son service que quatre pièces de canon et quand elle se trouvera en présence des forces combinées qui lui seront opposées, il est plus que probable qu'elle ne pourra leur résister.

On commence à dire dans le monde politique, que le gouvernement français avait connaissance du mouvement qui devait éclater à Posen, à Cracovie et ailleurs, et qu'il en a averti la Prusse, l'Autriche et la Russie. Nos hommes d'état veulent, à tout prix, rentrer dans les bonnes graces de la Sainte-Alliance; et nous ne voyons pas pourquoi elle se refuserait encore à les admettre dans son sein: ne viennent-ils pas, pour la seconde fois, de lui livrer la malheureuse Pologne!

P. S.—Un député nous remet, à cinq heures, la note suivante:

"Le gouvernement dit qu'il n'a pas de nouvelles de Pologne; mais on nous assure que la maison Rothschild a reçu ce matin des lettres, suivant lesquelles l'insurrection polonaise gagnait du terrain: un régiment italien et un régiment hongrois se seraient ralliés aux Polonais; la Hongrie s'ébranlerait, et trois provinces russes, qui ont appartenu à la Suède, se seraient déclarées en faveur de l'insurrection."

Nous transcrivons cette note avec empressement. Tout notre désir est qu'elle soit exacte.

—Voici le texte d'une proclamation adressée, dit-on, par les chefs de l'insurrection *à tous les enfans de la patrie*:

"Dieu nous avait fait un grand peuple, et des tyrans impies ont détruit l'ouvrage de Dieu. Hélas! depuis soixante ans, la Pologne ensanglantée palpite sous ses oppresseurs.

"Nous avions un nom, une religion, une patrie. Reconquérons ces biens sans lesquels l'homme n'est qu'un vil esclave, une lâche brute, ou montons au ciel, cette patrie des opprimés qui n'ont plus de patrie sur la terre.

"L'Europe a retenti de nos douleurs, et le monde est plein de nos droits. Tout ce qui porte un nom humain est avec nous.

"Frères, aux armes! Que ce cri, qui s'élève au milieu de nous, soit la voix d'une nation de vingt millions d'âmes. Que tous les cœurs battent dans une seule poitrine, que tous les bras s'arment pour une seule cause, que tous les pieds se lèvent pour partir du même pas à la conquête de la patrie ou d'une tombe libre et glorieuse!

"Fils soumis et respectueux de la Pologne, nous ne faisons pas de lois pour nos frères, nous ne proclamons pas de gouvernement pour nos concitoyens, nous ne proscrivons, en un mot, ni n'élevons personne. Les lois, les états et leurs chefs ne sauraient exister avant la patrie.

"Notre mot d'ordre, c'est la Pologne; notre cri de ralliement, c'est la Pologne; notre ambition, c'est la Pologne. Nous n'avons confiance qu'en Dieu et dans nos bras.

"Qu'avons-nous à craindre de l'implacable Russie, de l'astucieuse Autriche et de la Prusse circonspecte? Elles n'ont pour elles que des soldats, et nous sommes un peuple! En vérité, frères, nous vous le disons, vos frères se nomment Légion.

"Polonais, aux armes! Notre mère nous demande la vie qu'elle nous a donnée. Que celui qui n'obéira point à ce saint commandement soit marqué de la croix rouge des parricides, afin qu'aux jours du triomphe et de la résurrection de la patrie, le fils méchant et dénaturé ne vienne point usurper la place de l'enfant soumis et religieux.

"Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, au nom de la Pologne, levez-vous et marchez!"

—La *Presse*, qui a toujours un penchant bien connu pour la politique et les intérêts russes, ne cherche pas à dissimuler son antipathie pour la révolution polonaise, et elle s'étudie, en récapitulant les forces relatives des diverses provinces de l'antique Pologne et des trois puissances *protectrices*, à prouver que la lutte est trop disproportionnée pour tourner à l'avantage des Polonais.

Le royaume de Pologne, proprement dit, a une population de 4,769,790 âmes, il est sous l'autorité de Paskenetich-Erivanski, lieutenant de l'empereur. Il y a en outre dans la petite Russie 8,000,000 de Polonais; dans la Lithuanie, 4,978,369; dans le grand duché de Pose, 1,290,187; dans la république de Cracovie, 145,787; dans la Gallicie, 4,797,243. En tout 23,981,376 Polonais. La population de la Russie est de 63,000,000; celle de l'Autriche de 37,000,000; celle de la Prusse de 16,000,000; déduction faite des populations polonaises il resterait à ces trois puissances près de 95 millions de sujets pour recruter les armées qu'elles enverront contre la malheureuse Pologne.

Ces renseignemens sont exacts; mais la *Presse* n'a pas fait ressortir ce qui peut être favorable aux insurgés. Ainsi la Russie, qui a 63 millions d'habitans, en a plus de la moitié qui sont mécontens ou en révolte ouverte. Les habitans du Caucase sont compris dans ce chiffre, et l'on devait plutôt les réunir à celui des Polonais. Les trois quarts de la population autrichienne sont composés de populations slaves et italiennes, qui sont toujours disposées à secouer le joug. Enfin, les populations du bord du Rhin manifestent le plus vif mécontentement contre le gouvernement prussien. Si toutes ces populations venaient à répondre au cri de la Pologne, les forces réelles de trois puissances coalisées pourraient à peine suffire pour maintenir les gouvernemens dans l'intérieur de chacun de ces royaumes.

(*Extraits des journaux allemands.*)

Nous rencontrons dans les journaux d'outre-Rhin les mêmes contradictions que les jours précédens, et [illegible]

[illegible]

victimes que par leurs initiales. Ainsi le vieux comte K.... a été arraché de sa voiture et tué. Le major baron L...., accompagné de ses deux beau-frères eut le même sort dans le voisinage de Bochner, parce qu'il n'était pas revêtu de son uniform. Mme de M.... fut tuée, Mme de J...., poignardée, et la comtesse de L.... maltraitée de la manière la plus cruelle, etc. etc.

Enfin, contrairement à tout ce qu'on a publié sur les mauvaises dispositions des paysans à l'égard des insurgés, le récit dont nous parlons se termine ainsi: "La situation du pays de la Gallicie dépasse toute croyance: les paysans armés ne connaissent aucun frein: ils tuent et pillent de tous cotés; ils visitent les diligences pour voir s'il ne s'y trouve pas des nobles; on fait sortir de voiture des femmes et des enfans qu'ils ont maltraités ou tués. A Gutoff, il y avait tant de cadavres sur la route, que les fossés, des deux cotés, étaient pleins de sang."

Le même journal se fait écrire de la frontière de Cracovie, 1er mars:

"Une lettre de Wadowice, adressée à un marchand d'une ville de la Haute-Silésie, annonce que les Autrichiens se concentraient à Mogilam, à une demi-mille de Cracovie, et que de là ils pouvaient aisément observer la ville et les environs. On craint que les insurgés ne capitulent pas, et que les troupes ne soient obligées de bombarder la ville."

"Plusieurs jeunes étudians polonais, dit la *Gazette Universelle Allemande*, ont disparu de l'université de Kœnigsberg pour aller partager le sort de leurs compatriotes aveuglés. Un sous-officier polonais a même quitté sa brigade."

—On écrit de Berlin, 28 février, que plusieurs bataillons de la landwehr seront mobilisés. "On est étonné, ajoute la lettre, de ne rien savoir de ce qui se passe au delà des frontières de Russie." Qu'on juge par ces derniers mots de la difficulté qu'il y a pour nous de savoir la vérité, puisque les nouvelles n'arrivent pas à Berlin.

—On écrit de la Silésie, à la *Gazette Universelle Allemande*, en date du 4 mars:

"Hier, les généraux de Rohr et de Safft sont allés rejoindre le corps de troupes prussiennes réunies à la frontière. En même tems, on a fait partir par le chemin de fer quelques centaines d'hommes de la réserve de guerre. Demain, les hommes de la réserve suivront la division des chasseurs. La nouvelle se confirme que les insurgés se sont retirés de la frontière; mais leur armée n'a passé qu'en partie dans la Gallicie.

"On dit que les troupes prussiennes entreront aujourd'hui sur le territoire de Cracovie."

—Enfin, on écrit de Leipsick, 6 mars (et nous citons ces lignes pour montrer que la sympathie des populations allemandes est acquise aux Polonais):

"La sympathie pour les Polonais, qui s'était manifestée dès l'année 1831, éclate de nouveau. Notre journal contient la question suivante, adressée à de jeunes médecins:

"La générosité et le dévoument dont les docteurs Frank, Hering et Bock ont donné un si noble exemple en 1831, ne trouveront-il point d'imitateurs? Ces docteurs s'étaient rendus en Pologne, pour offrir les secours de leur art."

Une souscription a été ouverte dans l'intérêt de l'insurrection polonaise. On pense qu'avant peu de jours elle sera signée par la moitié au moins des membres de la Chambre de Députés.

Les élèves de l'école normale au nombre de 90, ont envoyé au National une somme de 503 fr Voici comment l'organe radical apprécie cette manifestation qui paraîtra à tout le monde d'une très grande portée.

"Nous avons vu avec bonheur les représentans de la jeunesse studieuse partager l'émotion générale et s'associer des premiers à ce grand mouvement qui soulève tous les cœurs généreux! Ce n'est pas un fait indifférent que cette manifestation spontanée d'une école qui fournit à l'Etat les hommes chargés d'instruire nos enfans. Lorsqu'on voit ces jeunes gens, espérance de l'avenir, s'émouvoir et s'agiter sous l'impression d'une noble pensée, lorsqu'on retrouve dans les rangs des générations qui nous suivent cet élan qui fit la France si grande dans le passé, il ne faut pas désespérer:

"Il est un but marqué par Dieu à notre nation! Qu'importe l'obstacle misérable qui nous arrête dans notre marche pendant quelques heures? Qu'importe que nous succombions nous autres soldats de la démocratie, si derrière nous l'idée qui ne meurt pas doit trouver de nouveaux et dévoués serviteurs!

"Pour la plupart d'entre nous aujourd'hui, la souscription polonaise est le développement d'une carrière toute tracée, l'accomplissement rigoureux d'un engagement dès longtemps contracté. Venant de la jeunesse, c'est mieux encore, c'est une promesse, et nous la saluons avec enthousiasme en songeant que l'héritage que nous ont légué nos pères sera dignement porté par leurs descendans."

—Aujourd'hui, au palais, il s'est fait entre un certain nombre d'avocats qui se trouvaient présens, une collecte en faveur de la Pologne. Cette collecte, en moins de quelques instans, a produit une somme de plus de 800 francs, qui a été portée au bureau du *Droit*.

—Une députation de l'école polytechnique a apporté ce soir, à cinq heures, au bureau du *National*, une somme de 1,301 francs. Tous les élèves de l'école, tous sans aucune exception, ont pris part à la manifestation en faveur de la Pologne.

—Le chiffre des souscriptions annoncées par les journaux s'élève, ce matin, à 22,826 fr. La souscription est ouverte dans les bureaux du *Siècle*. On assure que ce journal s'inscrira demain, en tête de sa liste, pour une somme de 5,000 fr., et qu'il rapportera à chacun de ses souscripteurs un [illegible] soit porté le premier chiffre à 25,000 francs.

Le Constitutionnel s'associe à la manifestation parlementaire qui a eu lieu hier au sein même de l'Assemblée Bourbon, et il fait connaître qu'il souscrit pour une somme de 1,000 francs.

—Voici une bien noble et bien touchante allocution de l'évêque du Puy en faveur de la Pologne:

"Nous répondrons aussi, bien aimés diocésains, aux vœux de nos frères qui, par leur bonté, leur valeur et les brillantes qualités de leur esprit, ont mérité d'être appelés les Français du Nord. Jamais peut-être la Pologne ne fut plus digne des sympathies de tous les cœurs catholiques. Voyez comme, dans sa vieillesse, en enfante encore des martyrs dont l'héroïsme ne le cède en rien à celui des premiers athlètes de la foi.

"Pologne! sœur malheureuse et bien-aimée, ce ne sera pas en vain que, dans la détresse, tu auras tourné tes regards vers l'église gallicane. Tous, oui tous, nous te serons secourables. Pontifes, prêtres et fidèles, nous unirons nos voix et nos cœurs pour appeler sur toi la paix et la miséricorde. Nos prières monteront au ciel avec le sang encore tout fumant de tes martyrs, et le sang des martyrs, mêlé aux prières des saints, retombera toujours en pluie de bénédiction sur la terre d'où il s'est élevé. Déjà nous croyons entrevoir dans le lointain l'aurore des jours moins mauvais que le Seigneur veut faire luire sur tes nobles cicatrices. L'Europe entière est attentive aux gémissemens qui s'échappent du cœur de tes enfans, sur les plages glacées de la Sibérie. Partout des voix généreuses s'élèvent pour demander ta délivrance, et partout ces voix sont accueillies avec transport par les peuples émus."

Paris, 11 mars.—Avanthier, on nous avait déjà dit que la ville de Cracovie avait été occupée, le 3 mars, par les troupes russes. *Le Journal des Débats* confirme cette nouvelle. Il nous fait savoir que le général Collin, qui s'était mis, dans la journée du 1er mars, en communication avec le général prussien de Feldon, a ouvert en même temps des négociations avec les insurgés disposés à rendre la ville. Pendant ces pourparlers, le corps russe qui était sur la frontière s'est ébranlé, et est rentré dans la ville sans coup férir. La frontière russe n'est qu'à sept kilomètres de Cracovie, et cette ville est ouverte de toutes parts. La population jeune et active l'avait quittée; il n'y restait plus que les femmes, les enfans et les vieillards. Le corps russe se composait de cinq bataillons, de quatre escadrons, de 600 Cosaques, et d'une batterie d'artillerie. Le corps autrichien est à peu près de la même force, et a du faire son entrée le 4 mars dans Cracovie. Enfin, les troupes prussiennes, fortes de 3,000 hommes, dont le général Rohr doit venir prendre le commandement, devaient arriver le 7 à Cracovie, qui est distante de près de vingt lieues de leur frontière.

Nous avons déjà dit que la reprise de Cracovie était un fait prévu, inévitable, et que le plan des insurgés ne pouvait être de défendre une ville ouverte; que Cracovie n'avait dû être qu'un point de départ pour l'insurrection, et que celle-ci devait se continuer sous la forme d'une guerre de partisans, en s'appuyant sur les monts Krapacks.

—Le corps principal des insurgés polonais après avoir quitté Cracovie, paraît avoir marché sur Lemberg, capitale de la Gallicie, et des lettres particulières annoncent que cette ville importante est tombée au pouvoir des insurgés.

De la Silésie, de la Bohême et de la Hongrie les feuilles allemandes ne donnent aucune nouvelle. Elles ne parlent pas davantage de la Lithuanie, de la Volhynie, de la Podilie, de l'Ukraine et de la Samogitie. Et cependant il est certain que dans toutes ces provinces des mouvemens ont éclaté. Il faut que les rapports venus de ces pays soient bien alarmants pour que la presse soldée et censurée d'Allemagne ne donne pas le moindre avis défavorable à l'insurrection.

Paris, 12 mars.—*Le Correspondant de Hambourg*, du 7 mars, contient la lettre suivante de Berlin, qui montre que l'insurrection est loin d'être étouffée:

"Une maison de commerce de notre ville a reçu avant-hier, des lettres de Lublin, qui contiennent ce qui suit:

"La conspiration de la jeune Pologne s'est étendue dans la Gallicie par Brody, jusqu'à la Volhynie, et s'est fait sentir dans les contrées environnant Ratziwilow, Nowogorod, Wolynski et Schitomir. Des troupes sont parties pour les contrées de Minsk, de Wriew et de Bresseclitewisky. Un général de la suite de l'empereur était arrivé le 17 février à Mogilno, pour prendre le commandement des troupes qui s'y concentraient et mettre à exécution les mesures de sûreté prescrites."

—On écrit de Posen, 6 mars:

"On vient encore d'arrêter une vingtaine d'insurgés, parmi lesquels on dit qu'il se trouve quelques ecclésiastiques. On est de plus à la poursuite d'un comte gravement compromis dans le récent coup de main. Le gymnase catholique et le séminaire ont été fermés."

—La *Démocratie pacifique* a dit hier qu'un journal avait vendu la cause polonaise à la Russie pour 80,000 fr.

La *Presse* a cru voir dans cette nouvelle un fait personnel, et elle menace ce matin la *Démocratie pacifique* d'un procès en diffamation, si elle ne se rétracte pas immédiatement, ou si elle ne prouve pas ce qu'elle a annoncé.

Nous ne savons pas si la *Démocratie* a voulu, en effet, parler de la *Presse*, mais il est certain que depuis le commencement de l'insurrection polonaise, cette feuille a joué un rôle peu français. Les autres journaux conservateurs ont laissé entrevoir qu'ils étaient contrariés de ce qui se passait en Pologne, mais uniquement sous le rapport diplomatique. La force de l'opinion publique les a décidés à déclarer que les Polonais étaient dans leur droit, en revendiquant leur nationalité les armes à la main. La *Presse* seule a accueilli avec empressement toutes les fables répandues par les gazettes censurées de l'Allemagne contre les Polonais; elle a cherché à ôter tout intérêt à l'insurrection, en répétant qu'elle avait déjà sa source dans les idées les plus répréhensibles, et qu'elle était faite au nom du parti communiste.

—On écrit de Saint-Pétersbourg, le 22 février:

"L'empereur vient d'ordonner que tous les juifs d'origine étrangère, y compris ceux de Pologne, qui se trouvent actuellement en Russie, aient à quitter le territoire de cet empire dans le délai de trois mois, même dans le cas où ils y seraient domiciliés, et y possédaient des immeubles.

"A l'avenir aucun israélite étranger ne sera admis à séjourner en Russie sans une permission spéciale du gouvernement.

"Tous les Polonais qui résident dans les pays étrangers, sans avoir l'autorisation du gouvernement, ont été sommés de retourner sur-le-champ dans leur patrie, sous peine de la confiscation de tous leurs biens."

Paris, 12 mars.—Nous continuons à constater les témoignages de sympathie qui éclatent de toutes parts en faveur de la Pologne. Les hommes, d'ordinaire les plus froids, les plus timides, les plus irrésolus, ont fini par comprendre que, dans cette circonstance, ils devaient tenir à honneur de se mettre à la tête du mouvement. Nous en avons pour exemple le *Siècle* qui, depuis deux jours, fait des efforts véritablement extraordinaires pour réparer le temps qu'il a perdu, et qui, en deux jours, est arrivé à réunir 6,206 fr. 45 c.

Le chiffre des souscriptions enregistrées par les journaux de Paris s'élève ce matin à 42,550 fr. 95 c. Le *National* seul figure dans cette somme pour 16,141 fr. 60 c.

Ce mouvement ne peut manquer de s'étendre et de produire des résultats bien plus significatifs encore que ceux que ces cinq derniers jours ont amenés. Les nouvelles sont bonnes. D'après le ton général de la presse allemande, d'après les correspondances venues des pays qu'avoisinent l'insurrection, et où l'on peut, par conséquent, être assez exactement renseigné sur les progrès qu'elle a faits depuis qu'elle a éclaté, nous avons le droit de dire qu'il ne faut désespérer de rien. En 1830, lorsqu'éclata la révolte de Varsovie, on nous dit aussi, pendant plusieurs jours, qu'elle avait été promptement et énergiquement réprimée; et, cependant, ensuite, il ne fallut pas moins de dix mois à la Russie pour s'en rendre complètement maitresse. Aujourd'hui que les mêmes efforts se renouvellent, qui nous dit que la même situation ne se reproduira pas? Et qui nous dit que cette fois le ciel n'entendra pas ces vœux de délivrance formés par un peuple si longtemps malheureux, et qui nous ferait douter de la justice de la Providence, s'il devait être éternellement opprimé.

Chaque jour semble ajouter aux incertitudes qui existent sur la position réelle de la Pologne. Si nous en croyons les journaux ministériels, qui sont d'une touchante unanimité pour ne prendre dans les gazettes d'Allemagne que les bruits défavorables aux Polonais, les insurgés n'auraient jamais eu plus de 5,000 hommes sous les armes. Une partie serait restée à Cracovie, et aurait mis bas les armes lors de l'entrée des Autrichiens. Une autre partie, composée de 500 hommes, se serait rendue aux Prussiens. Mais ces mêmes journaux, qui ajoutent une foi implicite aux rapports censurés de la *Gazette d'Etat de Prusse* et des autres feuilles des gouvernements d'Allemagne, se gardent bien de rapporter que les réfugiés se sont emparés de Lemberg, après un combat dans lequel 120 autrichiens auraient été tués. Ils ne disent pas que cet exploit aurait décidé toute la Gallicie à prendre part au mouvement.

Nous croyons que l'on peut accepter avec défiance les premières nouvelles aussi bien que les dernières. Mais du moment où il est impossible de demêler la vérité, il faudrait au moins, pour être impartial, rapporter les nouvelles favorables aux Polonais, aussi bien que les nouvelles défavorables. Voici les unes et les autres.

La *Gazette de Cologne* annonce en ces termes un grave événement:

"Des lettres particulières de la Gallicie mandent qu'une grande partie de la garnison de Lemberg s'était portée hors la ville, lorsque des grandes masses d'insurgés polonais arrivèrent et s'emparèrent de la ville après un combat acharné. 120 Autrichiens ont été tués. Le gouverneur général, Ferdinand d'Este, est, dit-on, réfugié dans un couvent, avec le reste de ses troupes; bientôt cerné par les insurgés, il s'est barricadé. Mais les insurgés n'avaient fait aucune autre attaque, et il se sont contentés de prendre dans l'arsenal 60,000 fusils, des canons, des obusiers, et d'enclouer les pièces qu'ils ne pouvaient pas emmener. Ils ont, en outre, emporté des munitions, de même que des sommes d'argent considérables trouvées dans les caisses publiques. Plusieurs lettres particulières s'accordent dans le récit de cet événement. Les insurgés ont quitté Lemberg, qui est une ville ouverte, pour propager l'insurrection dans les autres parties de la Gallicie. De nouvelles de Vienne expriment des craintes sur l'état des esprits en Gallicie."

La *Gazette du Rhin et de la Moselle* nous apporte aussi la même nouvelle. Elle ajoute que 120 Autrichiens ont été tués, et que les insurgés ont quitté Lemberg, qui est une ville ouverte, pour propager la révolution.

On lit dans la *Presse* du 15 mars:

Les nouvelles de Varsovie sont du 1er mars, la Gazette de Cologne certifie que la ville est restée paisible, et que les mesures extraordinaires de sûreté prises par le gouverneur ont été pour les habitans le seul indice de ce qui se passait à la frontière.

Tout est donc terminé, non-seulement à Cracovie, mais partout. Partout l'insurrection a éclaté elle a été vaincue; partout elle est couvait, elle a été étouffée.

Quand nous nous expliquons, nous entendons parler des troubles dont nous avons suivi la marche d'après les journaux allemands, et nullement d'une autre insurrection dont un célèbre autour de nouvelles sortes. Cette insurrection, sortie tout armée du cerveau du Courrier Français, est triomphante. Elle règne dans la Galicie, la Hongrie et la Bohême; elle s'est saisi de l'arsenal de Lemberg, où il n'y pas d'arsenal, elle a des munitions, des provisions, des renforts, elle s'étend de Kalish au fond de l'Ukraine et elle a enlevé à toutes les mains des étrangers. La Russie est envahie et l'Autriche ébranlée.

On lit dans le SIÈCLE du 15 mars:

"Les débris de l'armée insurrectionnelle, la partie des insurgés polonais qui a échappé aux troupes russes et autrichiennes, elle s'est jetée dans les monts Carpathes, et s'apprête à y poursuivre la guerre de partisans. Aucune localité ne présente plus d'avantages pour une longue résistance, peut-être les Carpathes sont le dernier asile des défenseurs de la Pologne et qu'ont été pour l'Espagne les montagnes des Asturies, peut-être en sortira-t-il quelque nouveau Pelage, pour l'affranchissement de la patrie délivrée de l'invasion étrangère!

La Pologne présente dans son ensemble, une vaste plaine qui s'étend entre la mer Baltique et la mer Noire; cette plaine est bordée dans sa partie méridionale, vers une grande chaîne de montagnes, que les géographes ensevelissent comme une avant-terrasse des Alpes. Cette chaîne part du banat de Temeswer et de la Transylvanie, elle s'étend, sous le nom de Karpathes, entre la Hongrie et la partie de l'ancienne Pologne qui forme le royaume de Gallicie, et va rejoindre les plateaux de la Moravie, les monts des Géants en Silésie, les montagnes de la Bohême et de la Saxe.

La chaîne des Carpathes se courbe en demi-cercle depuis les frontières orientales de la Moravie vers l'extrémité septentrionale de la Transylvanie. L'intérieur de ce demi-cercle est occupé par la haute Hongrie, tandis qu'un arc forme la partie méridionale de l'ancienne Pologne. Les sommets principaux se trouvent sur le territoire hongrois, ils atteignent presque la hauteur des Pyrénées.

Du côté de la Pologne des plateaux argileux et calcaires s'élèvent en degrés peu sensibles jusqu'aux montagnes proprement dites. Celles-ci se présentent au midi de Cracovie sous la forme de remparts taillés à pic, placés les uns au-dessus des autres, et composés de quartiers de roches qui semblent prêtes à s'écrouler. Plusieurs enfoncemens offrent des bassins sombres et solitaires, où les eaux intérieures de ces montagnes se rassemblent. On rencontre beaucoup de cavernes remplies de stalactites et plusieurs montagnes, qui, par suite d'éboulements, ont pris des formes étranges, bizarres. Les chèvres sauvages, les chamois et les chevaux sauvages habitent ces solitudes avec les montagnards, gérale, race énergique, qui se répand durant la belle saison dans la plaine polonaise pour aider à couper le foin et à faire la moisson. Ces sont des hommes forts, à l'aspect martial, au teint quelque peu basané, rudes à la fatigue, adroits et agiles. Ils passent pour être hardis contrebandiers, ce qui suppose les qualités militaires.

C'est au milieu de cette population courageuse que les insurgés se sont retirés. Ils se trouvent placés en quelque sorte à cheval entre la Gallicie et la Hongrie, de manière à exciter des deux côtés les inquiétudes de l'Autriche. Les troupes régulières parviendront difficilement à les déloger de positions souvent presque inaccessibles. On comprend donc à merveille la crainte qu'inspirent ces bandes de contrebandiers et de bandits, comme les nomment certains journaux allemands. Nous avons un aussi de ces braves que leur fidélité au malheur avait fait décorer du nom de bandits de la Loire; espérons que les bandits des Carpathes seront dignes de cette glorieuse parenté et qu'ils sauront maintenir parmi eux le foyer de la résurrection de la Pologne.

Paris, le 16.—Les Prussiens sont entrés à Cracovie le 6 mars, trois jours après les Autrichiens et les Russes, avec deux bataillons d'infanterie et deux escadrons de cavalerie. La ville est en état de siège.

Tarnow, 25 février.

"Le 16, Tarnow était rempli de nobles qui s'entretenaient le soir, amicalement en apparence, avec les autorités civiles et militaires. Cependant les autorités savaient très bien, tant la conspiration était légèrement conduite, que le casino polonais de Posen avait fait de Tarnow le point central de l'insurrection de la Gallicie, et que la noblesse avait formé le projet de s'en emparer à tout prix. La crainte d'être trahis détermina les conjurés à hâter l'explosion.

"Le 17, dans l'après-midi, la noblesse quitta Tarnow, et se réunit à un mille de là, à Lozogora, pour distribuer aux hommes enrôlés des munitions, des lances et des faulx. Les propriétaires appelèrent pour la nuit tous leurs paysans pour prendre Tarnow d'assaut à minuit. Les paysans arrivèrent, mais refusèrent de marcher. Les ordres, les prières, la promesse du pillage, surtout des Israélites riches, furent inutiles.

"Alors quelques conjurés devinrent furieux, et le Wisolowski pour effrayer les paysans, tira plusieurs coups de pistolet sur eux. Un paysan fut tué. Alors les paysans, brûlant de se venger, se jetèrent sur les nobles, qui furent à l'instant dispersés. Une trentaine restèrent prisonniers et furent enfermés dans une cave, en attendant l'arrivée des soldats de Tarnow."

—La nouvelle de l'occupation de Cracovie par les troupes alliées a causé à Vienne une assez grande sensation. On ne s'attendait pas à obtenir un aussi prompt résultat. Cependant les envois de troupes continuent et l'on croit que le gouvernement autrichien a l'intention de faire pour la Gallicie ce qu'il est obligé de faire pour l'Italie, c'est à dire de concentrer à Limberg une armée permanente tenue sur le pied de guerre.

La *Gazette d'Augsbourg*, qui reconnait que l'insurrection aurait eu quelques chances de s'étendre, si elle ne s'était brisée contre la résistance des paysans galliciens, croit que la condition sociale de ces derniers sera changée par le gouvernement autrichien. On parle déjà de la suppression ou du rachat des corvées. Dans tous les cas, il est certain que les paysans [illegible] succès, exigeront de nombreuses concessions [illegible] gouvernement autrichien, et [illegible] grandes difficultés à les satisfaire. [illegible] leurs pillages. La *Gazette* [illegible] son dernier numéro, [illegible] différentes parties [illegible]

"27 février.—[illegible] de Tarnow vont jusqu'au 25. [illegible]

[illegible]

des troupes russes, autrichiennes et prussiennes, quelques gentilshommes français partirent pour porter aux Polonais le secours que la France leur refusait. Parmi eux se trouvait le baron depuis maréchal de Vioménil. Le ministère français voulut l'empêcher de franchir la frontière, ainsi que ses compagnons; M. de Vioménil répondit qu'en temps de paix un gentilhomme français était libre d'aller se battre où bon lui semblait, pourvu qu'au premier cri de guerre il fut de retour au pied du trône, et il continua son voyage. Il s'enferma avec ses gentilshommes, français comme lui, dans le château de Cracovie, et le défendit pendant six mois contre 8,000 Russes. Il ne se rendit que lorsqu'il n'eut plus de vivres, de munitions, qu'il eut tout épuisé de ce que la nécessité enfante de ressources, et quand la garnison ne comptait plus que quelques hommes. La petite troupe, ainsi réduite, défila devant l'armée russe, qui, émerveillée de tant de courage, battit des mains. Catherine II ne voulut pas que M. de Vioménil et ses compagnons restassent prisonniers de guerre, et les renvoya en France."

—On assure que M. Martinez de la Rosa, nommé ambassadeur à Paris, est chargé des pouvoirs de la reine Christine pour le mariage de sa fille la princesse Luisa Fernanda, avec le duc de Montpensier, et qu'il s'occupera de cette négociation sitôt son arrivée en France.

Algérie.

On lit dans le Siècle

Son opinion, c'est qu'Abd-el-Kader est insaisissable, et que le hasard seul peut le faire tomber entre nos mains.

Son programme, c'est que pour ruiner la puissance d'Abd-el-Kader il faut ruiner les Arabes; on a beaucoup incendié, on incendiera encore; on a beaucoup détruit, on détruira encore; on a beaucoup tué, on tuera encore.

Il est impossible que la France accepte une pareille déclaration, un pareille style comme l'expression de ses sentiments et de ses volontés.

Il est impossible d'admettre, avec M. Bugeaud, que la lutte contre Abd-el-Kader soit une lutte interminable dont il faille abandonner l'issue au caprice du hasard.

Que résulte-t-il de tout cela? C'est que M. Bugeaud reconnait lui-même enfin son impuissance; c'est que la politique à coups de massue a fini son temps; c'est qu'il ne suffit pas pour faire de l'Algérie une terre française de la carder à coups de sabre, suivant l'expression énergique du maréchal Bugeaud lui-même.

Il est évident que M. le maréchal Bugeaud se trouve maintenant en proie à une sorte d'irritation produite par les fatigues de la dernière campagne et par l'insuccès de ses pénibles opérations; mais n'est-il pas triste de penser que l'omnipotence de son commandement laisse de pareilles dispositions sans contrepoid quand il s'agit de prendre des mesures qui intéressent à un si haut point l'honneur du pays?

Les écarts de la dictature militaire en Algérie, l'état d'insoumission du gouvernement local à l'égard du gouvernement central, l'inutilité de ces coups de massue portés aveuglément à des populations souvent inoffensives; enfin, le désordre qui règne dans toute l'administration de l'Algérie, ont fait reconnaître généralement la nécessité de régulariser et de consolider en même temps l'action du gouvernement central.

Aussi la commission des crédits extraordinaires de l'Algérie s'est-elle vivement préoccupée des moyens de mettre un terme à tous ces dérèglemens et d'en prévenir le retour. C'est pour cela qu'elle a admis le principe de la formation d'un ministère spécial, principe qui, selon toute apparence, obtiendra la sanction de la chambre.

Rappeler en France la haute direction de l'Algérie, c'est en effet le seul moyen de la faire rentrer dans les voies de la hiérarchie constitutionnelle, de rendre à cette administration l'unité et la généralité des vues, qualités qui lui manquent essentiellement aujourd'hui et d'empêcher que la guerre ne prenne un caractère barbare que démentent toutes les traditions de notre pays.

Que se passe-t-il maintenant? Abd-el-Kader rentre dans la Kabylie, et on nous annonce en même temps que M. le maréchal Bugeaud s'est reparti d'Alger pour courir après lui. On dit que M. Bugeaud cette justice qu'il ne s'épargne pas lui-même et qu'il est toujours prêt à partager les fatigues du soldat. Mais il est bien certain qu'au moment où le général français arrivera, l'adversaire insaisissable qu'il se propose de lui aura disparu. Que fera M. le maréchal Bugeaud? S'il exécute son programme, il ravagera les tribus, ne laissant sur son passage que des cendres et des ruines; il nous mettra toute la Kabylie sur les bras, en serons-nous plus avancés?

Voilà assurément une guerre et une politique auxquelles un ministre qui présenterait la garantie d'une responsabilité réelle, ne donnerait jamais son adhésion.

Jamais un ministre n'oserait venir déclarer à la chambre que le *hazard seul* peut mener à terme une des plus lourdes affaires de notre pays; jamais un ministre n'oserait ériger froidement en théorie le massacre des tribus que nous avons de la peine à soumettre.

Non, un ministre spécial apporterait dans la direction de nos affaires d'Algérie moins d'irritation et d'emportement; il pourrait co-ordonner les moyens de réussite, ce qui est devenu impossible, à cause du tort personnel que M. le maréchal Bugeaud s'est attribué et du point de vue exclusif où il s'est placé. Enfin un ministre ne se laisserait pas lui-même à la poursuite de l'émir et par cela précisément il pourrait combiner avec plus d'ensemble tous les moyens de l'atteindre.

On annonce qu'Abd-el-Kader a reparu dans la Kabylie. Les cheiks des tribus de cette petite république se sont réunis en Djema à Bordj-Boghni, pour [illegible] qu'on donnerait l'hospitalité au prince des croyans; que les Français se présentaient pour envahir les montagnes, toutes les tribus se lèveraient en masse contre eux, mais qu'elles ne prendraient point l'offensive.

Ainsi Abd-el-Kader est accueilli partout, comme souverain, comme prince de l'église; mais les tribus, même les moins favorables à notre domination, montrent peu de dispositions pour la guerre agressive.—Qu'Abd-el-Kader attaque, elles se soumettent à lui; que les Français reviennent, elles demandent l'aman. Trop faibles pour résister, elles attendent avec résignation l'issue de la lutte, prêtes à subir la loi du plus fort. La Kabylie seule a pris la résolution de résister à l'invasion.

Pendant ce temps, M. le maréchal Bugeaud rentre à Alger; il débute par un discours, discours étrange dont nous avons donné le texte d'après un journal placé sous l'influence du gouverneur. On a vu comment M. Baweaud y formule son opinion sur l'état actuel des affaires et son programme pour l'avenir.

Espagne.

Madrid, 27 février.—M. M. Martinez de la Rosa est nommé ambassadeur à Paris.

La loi électorale a été votée sans amendement par le sénat.

Le gouvernement n'a rien fait encore que des promesses banales.

Narvaez fait le mort: sont état-major se tait, parce qu'on lui a accordé aide entière.

Au palais, on intrigue toujours. La jeune reine demeure aussi étrangère que par le passé à tout ce qui se passe en politique.

On écrit de Madrid, 28 février:

"La question du mariage n'a pas encore été agitée dans le nouveau cabinet.

"Deux autres questions préoccupent le gouvernement: ce sont les questions d'application du décret relatif aux grades et décorations qui avaient été accordés par le général Espartero, ex-régent, et la question d'amnistie. Il parait probable que cette dernière mesure n'aurait pas lieu, quant à présent, du moins.

"La démission du général Breton n'a pas été acceptée. M. Mon a refusé de succéder à M. Isturitz dans les fonctions de commissaire royal près la banque d'Isabelle. On attribue le refus de l'ancien ministre à sa détermination bien arrêtée de combattre dans les cortes plusieurs projets de loi du nouveau cabinet, et notamment celui relatif au culte et au clergé. M. Mon pense que ce dernier projet de loi, au lieu d'accélérer la solution du différend avec Rome, tendrait plutôt à la reculer.

On nous écrit de Madrid, 2 mars:

"La reine a donné sa sanction à la nouvelle loi électorale. Malgré ses imperfections, cette loi, qui repose sur les mêmes combinaisons que celles de France, donnera certainement la majorité au parti libéral, si les suffrages ne sont pas soumis au contrôle du sabre de Narvaez, ce qui n'arrivera pas du moins avec le consentement de M. Isturitz. M. Isturitz veut bien être le maître partout, mais nulle part il ne veut qu'un autre soit le maître.

Belgique.

Le ministère belge est complètement dissous. M. Van de Weyer a déclaré à la chambre, dans la séance de samedi, que, chargé par le roi de reconstituer le cabinet qui avait donné sa démission en masse, il s'était adressé à ses anciens collègues, et n'avait pu s'entendre avec eux pour relever la même administration sur des bases modifiées. De là on tire la conséquence qu'aucune tentative de transaction ne sera essayée, et que le cabinet nouveau sera tout catholique ou tout libéral; mais c'est là une logique absolue selon laquelle marchent rarement les affaires de ce monde.

Notre correspondant de Bruxelles nous mande en date du 7 mars:

"M. de Van de Weyer s'est raccommodé avec M. Rogier. Il y est sérieusement question de la formation d'un cabinet libéral. On va jusqu'à dire que M. Verhagen y occuperait un siège. Je n'affirme qu'une chose, c'est que la fidélité de M. Van de Weyer aux principes libéraux lui a concilié l'estime générale. Ce qu'il y a de plus rare chez les ministres ce n'est pas l'esprit, ce n'est pas l'éloquence, ce n'est pas l'habileté à éviter les contradictions apparentes, à tourner dextrement les difficultés, c'est un noble et franc caractère; je crois qu'en M. Van de Weyer nous avons maintenant trouvé notre homme."

Suisse.

Les élections de la constituante sont terminées. Sur 139 membres dont l'assemblée se compose 110 appartiennent aux diverses nuances du parti radical. M. Neuhaus ayant été nommé constituant par Berne, la majorité du grand conseil a compris qu'on ne pouvait destituer les neuf dont M. Neuhaus fait partie. Dans sa séance du 2, le grand conseil s'est borné à exprimer par 96 voix contre 60 ses regrets de la conduite des neuf. On se souvient que les neuf avaient soutenu que la nomination d'une constituante était contraire à l'article 96 de la constitution.

Bureau de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.
15 avril 1846.
UNE élection de neuf Directeurs de cette institution pour l'année suivante, aura lieu à ce bureau, le lundi 27 du courant, depuis neuf heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi.
16 av—10 A. Fr. MARTIN, Président.

Association Catholique de la Nouvelle-Orléans, POUR VENIR AU SECOURS DES ORPHELINS.
Nouvelle-Orléans, 17 avril 1846.
UNE élection de quinze directeurs de cette Association pour servir pendant l'année suivante, aura lieu à la demeure du Rév. M. Blanc, (entrée rue Condé, entre Ursulines et Hôpital) dimanche, 3 mai prochain, entre dix heures A. M. et 2 heures P. M.
Par ordre de la Direction,
THE. LAYTON, Secrétaire.
N. B. Il est ordonné par la charte, qu'aucun membre ne pourra voter, s'il n'a payé sa quotité. 17 av

CONSEIL [illegible]

☞ MM. [illegible] CALHOUN & Co. [illegible] Arcade Baths [illegible] Marc Charles Wilson [illegible] 27 av.

COMMERCIAL.

MARCHÉS EUROPÉENS
Marché de Liverpool.
Rapport de la semaine échue le 13 mars.

Il n'y a eu que peu ou point de changement dans les prix des cotons durant la semaine. Les demandes ont été plus ou moins fortes, selon les circonstances, en subissant tantôt un avantage, tantôt une dépression, mais sans de nature à produire un changement dans nos cours. Les derniers avis d'Amérique démontrent que jusqu'à l'époque de la réception des cotons continuait aux Etats-Unis, et [illegible] de 200 [illegible] nous conduit jusqu'à la semaine [illegible] nos cotes de réception [illegible] à chaque instant [illegible] Nos nouvelles de Manchester et des districts manufacturiers ne sont pas encourageantes. 2000 balles coton américain et 900 Surate ont été prises en spéculation, et 3,300 balles coton américain 300 Pernam et 300 Surate pour l'exportation. Les ventes de ce jour sont portées à 6000 balles aux mêmes cours.—Il s'est fait dans la semaine 27,330 balles.

Semaine échéant le 18 mars.

Les ventes, depuis vendredi dernier, se sont montées à environ 12 000 balles, y compris 1500 prises par spéculation, lesquelles ont été revendues pour l'exportation après la fermeture du marché d'hier. Depuis la publication du rapport de la semaine dernière les prix ont été bien tenus. En résumé, le marché a un aspect de fermeté.

Marché du Hâvre, 14 mars.

En raison de l'impression favorable produite par les nouvelles du 9, de New York, notre marché, au commencement de la semaine, a repris de l'animation. Le commerce a vivement fait ses demandes et les prix ont subi une hausse de 4f. sur les cotes précédentes. Mais plus tard, les demandes ont fléchi, et les détenteurs se sont montrés disposés à écouler leur stock, tandis que les acheteurs ne paraissaient pas désireux d'opérer, ainsi l'avantage obtenu par les premiers n'était pas transitoire, et les prix sont tombés au point d'où ils étaient partis. Ce sentiment de langueur a encore augmenté à la réception des nouvelles du 16, de New York, par le paquebot Duchesse d'Orléans, annonçant une dépréciation dans les marchés des Etats-Unis, et de fortes envois de coton pour l'Europe. Ces nouvelles dont la teneur diffère tellement avec les précédentes, ont ébranlé la confiance et porté les acheteurs à ne traiter que pour les besoins immédiats. L'aspect des affaires est conséquemment loin d'être soutenu, et le marché s'est clos dans un état de grand calme, avec tendance à la baisse. Voici le résumé des ventes 3325 balles Nlle. Orleans 55f. à 76, 842 Mobile 62 à 71, 1667 Upland 57 à 73, 606 Mobile (devant arriver 71—total, 6551 balles. Les importations, durant ce temps, se sont élevées à 13,974 balles.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS

Navire [illegible], pour Galveston, Wright, Galveston.
Navire Joo Jardine, Sampson, Liverpool, Hamilton & co
[illegible] Scott, Leslie, Liverpool, J. T. Lowell
Barque Louisiana, Spaulding, N. York, Byrd & Baxter
Goel. Ascara, Bradley, Apalachicola, [illegible]
[illegible] Corson, Brazos Santiago, Capt
[illegible] Parsons, Brazos Santiago, Capt
St. Paul, Talbot, Matamoros, [illegible] L. Dobbin
Lone Star, Knapp, [illegible]
H Pentagoet, Armstrong, Pensacola, [illegible]
Louisiana, Eldy, Brazos Santiago, Capt
[illegible] Vincent, Charleston, [illegible]
Steamer Montezuma, Kelly, Mobile, Capt
Highlander, Stettinius, St. Louis, Capt

ARRIVÉS.

Navire Martha, Snow, de Boston
Navire Sultana, Bunker, de New York
Navire Shakspeare, Rose, de New York
Navire Auburn, Burfey, de New York
Navire Colombo, Burwell, de Boston
Brick Ann Eliza, Williams, de New York
Brick Aurora, —, de St. Thomas
Brick Jefferson, Morgan, de New York
Goel. Diadem, Lipcomb, de la baie Apalachicola
Goel. Marmion, West, du Bayou Sara
Transport des E. U. T. F. Hunt, Hays, de Brazos Santiago
Goel. Huntress, Doyle, de St. Joseph
Goel. Star, —, de Pearl River
Goel. Experiment, —, de Covington
Goel. Two Friends, —, de la Côte
Steamers Clinton, Baird, de Bayou Sara
Montezuma, Kelly, de Mobile
Empress, Ellis, de Pittsburgh
De Watson, Mayne, de Attakapas
Belle Creole, Scott, du Bayou Sara
Fashion, Fullerton, Mobile
Mazeppa, Young, [illegible]
Tennessee, Yeatman, de Nashville
Alex. Scott, Sturgeon, de Louisville
Ohio Belle, Jones, de Cincinnati
Helen, Glasscock, de la Côte
Creole, Heirn, de Mobile
Fame, Dugas, de Lafourche
Big Hatchee, Ralea, de St. Martin
Grace Darling, [illegible]

MEMORANDA

Arrivés d'ici au Havre, 13 mars, navire Chateaubriand le 6, navires Vesta et Farr...
Au Hâvre, en vue le port, navires Elizabeth Ellen et Ancona, partis pour le Havre le 18 mars; navire Pactolus, le 20 mars. Parti navire Lancaster
En charge à Marseille pour la [illegible]
En charge à Bordeaux pour la Nlle Orléans navire Vaillant, partant le 15 mars; Loreng, le même pour Bre. [illegible] New England, sous peu.

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMÉRIQUE.

	DE LIVERPOOL	D'AMÉRIQUE
G. Western, Matthews,	Avril 11	mai 7
Cambria, Judkins	Avril 19	mai 16

DATES.

New-York	avril 16	Liverpool mars 18
Washington	avril 18	Havre mars 14
Charleston	avril 21	Mexique avril 7
Texas	avril 11	Havane avril 8

"*Celui qui se sent attaché à la première branche! Souffler le chaud et le froid en même temps.*"

☞ COMSTOCK & Co. [illegible] MAGICAL PAIN EXTRACTOR [illegible] Dalley, [illegible] Magical Pain Extractor [illegible] Comstock & Dalley.
[illegible]
Brûlures, entorses, éruptions, dartres, engelures, maux d'yeux, scrofules, érysipèles [illegible]

☞ NOUVELLES PRELUS [illegible] M. J. H. Perry, rue St. Pierre No. 4, souffrait depuis [illegible]

☞ MEDECINES.—Les célèbres médicamens suivants du Dr. Geo. W. Carpenter, sont maintenant en vente par W. T. VREDENBURG & Co. 30 Vieille Levée, agents des manufacturiers:—Salsepareille, Buchu, LiverWorth, Wahoo, Creosote, Cubebs et Copaiba, Grand Pink Root, Petit Pink Root, Extrait d'Ecorce, Massé Iden &c. &c. en quantités à la convenance des acheteurs et aux prix des manufacturiers. 20 m

MOUSSELINE à rideaux, récemment reçu par la barque Genesee, un superbe envoi de mousseline à rideaux, colerettes brodées de $5 à $7, voiles et demi voiles en tulle blanche, gants filet, mitaines [illegible] noir, bas de soie, blancs et noirs, gants [illegible] las et chaussettes en coton, jupons crinoline, chemises de peau en soie pour hommes, gants en soie pour hommes, blancs et noirs, qualité extra, cravates en cosse batistes, gilets de Marseilles, parasols, écharpes barège, tabliers en soie, chapeaux pour dames, rubans à façon, mouchoirs batiste linons, mousseline batiste à carreaux, bleue, lila et rose, bareges et balzorines mousseline et l'aghons, jaconat à 25 c la varde, guiga, coutil, cotonnade, &c. à vendre par DAVID & CHAPUS,
27 av Enc. Chartres et Conti

A VENDRE au débarquement du navire Floridian, ayant droit au drawback:
2 demi et 6 quarts pipes Eau de vie de Cognac de 4me preuve, de Pinet, Castillon & Co;
12 demi et 16 quarts pipes Eau de vie de Cognac, de 3me preuve, très vieille et supérieure, de Pinet Castillon & Co;
32 barriques Vin rouge de Graves;
200 caisses do Léoville, d'Alfred Morton
50 caisses Absinthe Suisse;
25 do Kirsch de la Forêt Noire;
10 do Curaçao d'Amsterdam;
25 do Liqueurs superfines assorties
25 paniers Guignolet d'Angers;
25 caisses Prunes sèches; 25 dito Fruits à l'eau de vie
20 do Cerises à l'eau de vie;
16 do Fruits dans leur jus; 30 do Fruits à l'aigre
12 douzaines Moutarde de Maille;
500 boites Sardines; 500 demi dito dito, à vendre par
27 avril JORDY & BEAVER

LE soussigné offre à vendre en magasin les articles suivans, reçus par les derniers arrivages de Bordeaux, Marseilles et New-York:
50 barriques vin ordinaire de Bordeaux,
25 do vin supérieur Chateau Margaux
25 do vin de choix St. Estèphe
50 barils vin de Porto, 75 barils vin de Madère
15 barils vieux Madère,
3 pipes genièvre de Hollande,
15 barils vieux whiskey Monongahela
25 barils vin blanc
150 caisses liqueurs assorties,
50 caisses Curaçao, 50 caisses marasquin,
100 do vin rouge de Bordeaux, article supérieur,
50 do do St. Estèphe, 40 caisses Kirsch,
50 barils porc, mess,
125 milliers bouchons assortis,
60 caisses savon de Castille,
25 tierçons eau-de-vie (fine champagne),
4 demi et 8 quarts pipes cognac Pellevoisin, à vendre par P. LONGIS,
27 avril No. 116 rue Royale

WHISKEY—50 barils vieux whiskey, à vendre par
27 av P. LONGIS, 115 rue Royale

VERS A SOIE—Douze onces de graines de vers à soie, à vendre par A DELAMARE,
27 avril—3 Rue St Louis No 96

EN débarquement du navire Floridan, venant de Bordeaux:
16 barriques vin rouge Fronsac 1844.
6 do do Bourg première côte 1844.
4 do do Medoc 1840, à vendre par
27 avril B TALAMON, 80 rue St Louis

HUILE D'OLIVE, de la marque Possel fils—200 paniers à vendre par
27 avril B TALAMON, 80 rue St Louis

VIN ROUGE en caisses, étiqueté et capsulé, de do vieux, Medoc et St Emilion, à vendre par
27 avril B TAMAMON, 80 rue St Louis

BOUCHONS A DAMEJEANNES en sacs de 1,000, bouchons ordinaires, mi-fins, Bouchons larges, à vendre par
27 avril B TALAMON, 80 rue St Louis

VIN BLANC de Jurançon, en caisses, à vendre par
27 avril B TALAMON, 80 rue St Louis

EPICES—[illegible] & HALL,
[illegible]

DETENU à la geôle de Police de la Municipalité No. 3 depuis le 23 du courant, un nègre, se [illegible] FANNY, se disant appartenir à M Warton, âgée de 10 ans, [illegible] parlant français et anglais.
Le propriétaire est requis de réclamer la dite esclave au bureau du Recorder, en se conformant à la loi.
Nouvelle Orléans, le 26 avril 1846.
27 av 10 M. FERNANDEZ, Jr. 2d Lieut. et geôlier

DETENU à la geôle de police de la municipalité No 3, depuis le 22 du courant, un nègre nommé HENRY ou MOSES CURTIS, se disant appartenir à M. Jordan Bailey, demeurant dans le comté Holms, Etat du Mississipi; il est âgé de 24 à 28 ans, taille de 5 pieds 8 pouces, parlant que l'anglais.
Le propriétaire est requis de réclamer le dit esclave au bureau du recorder en se conformant à la loi.
Nlle Orleans, 26 avril 1846. M. HERNANDEZ, Jr.
27 av—10 2d Lieut. et Geôlier

GRAINES FRAICHES de Jardinage à fleurs garanties de la récolte de 1845 à vendre par
WM. DINN,
27 av No. 11, rue de la Commune

POIS—50 sacs pois de vache, de la Caroline, importation récente, à vendre par WM. DINN,
No. 11, rue de la Commune

GRAINES POUR OISEAUX—4,000 livres d'importation directe, à vendre par WM. DINN
27 av No. 11, rue de la Commune

GRAINES DE LUZERNE—800 livres graines de Luzerne blanche, de Hollande, à vendre par
WM. DINN,
27 av No. 11, rue de la Commune

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Floridan de Bordeaux:
16 barriques Vin rouge diverses marques,
27 demi barriques do
27 av F & J LACOSTE, 105 Royale

EN débarquement du Francis Depau et à vendre par les soussignés:
Jaconas haute nouveauté, Chales et écharpes barege, cordons nouveautés, mérinos Paturo, Lapin, [illegible] nouveau genre, parfumeries Lubin, corsets et assortiment d'articles de saison.
27 av F & J LACOSTE,
105, Royale

Bureau des Naissances et Décès,
PASSAGE DE LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.
AVIS AU PUBLIC.
AYANT été nommé Annotateur du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans j'invite les habitants de la susdite paroisse à de se conformer aux dispositions de la loi ci-annexée.

Acte approuvé le 6 mars 1846.
Art. 1er. A partir de l'adoption du présent acte, la naissance de tout enfant libre, né dans la paroisse d'Orléans devra être déclarée au dit Bureau dans le laps de trente jours; cette déclaration devra être faite conformément à la troisième section de l'acte dont ceci fait partie supplémentaire, et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la dite section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et de [illegible] au profit de l'Etat, et l'autre moitié à celui [illegible]
Art. 2nd. Le décès de toute personne libre, résidant dans la paroisse d'Orléans, devra être déclaré dans le laps de trente jours. Cette déclaration devra être faite par les plus proches parents ou la personne décédée, s'ils sont sur les lieux, et en cas d'absence de ceux-là par l'exécuteur testamentaire, s'il en existe un, s'il n'en existe pas par le propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle résidait le défunt [illegible]
Le soussigné se verra contraint à sévir contre les personnes qui négligeront de se conformer [illegible]
10 avril F. M. CROZAT

AVIS—Les personnes ayant des propriétés dans les limites de la 3me Municipalité, sont prévenues que la collecte des taxes sur propriétés foncières et [illegible] pour l'année 1845, commencera le [illegible]
9 av—1m J. F. DUGARRY, Trésorier

LE Revd. J. L. Glezial, vice-président de l'Université de St. Louis, Mo. désire prévenir les parens qui voudraient envoyer leurs enfants à cet établissement, qu'il prendra les enfants qui lui seront confiés [illegible]
Le Revd. J. L. Glezaine quittera la Louisiane [illegible] le 15 mai, époque à laquelle il se fera un plaisir de conduire à l'Université de St. Louis, Mo, les enfants qui lui seront confiés. 8 avril

TIBLIER FRERES.
Maison rouge entre les deux marchés
VOULANT liquider ce magasin, offrent à vendre tous les marchandises qui le composent, à des prix excessivement réduits.
Ils offrent en même temps à céder la suite de leur bail à une grande diminution du prix actuel, ainsi que toutes les installations du susdit magasin. 1 avril—1m

T. F. GUION. W. S. GRIFFITH. JOHN BUSH
GUION & Co. ENCOIGNURE DES RUES ST CHARLES & CANAL, NOUVELLE-ORLEANS.
Importeurs et Marchands en gros et en détail
D'ARTICLES FINS DE FANTAISIE,
DE PARFUMERIES, PEIGNES, BROSSES, ARTICLES DE TOILETTE, CANNES, PARAPLUIES, GANTS, ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES
L'Entrepôt est à New-York, 19, Maiden Lane.
2 av—3m

COLLEGE JEFFERSON.
L'ASSEMBLÉE annuelle des souscripteurs du Collège Jefferson aura lieu à la maison de [illegible] paroisse St. Jacques, le 1er lundi de mai prochain [illegible]
Paroisse St. Jacques, 30 mars 1846.
Par ordre de la Direction,
2 av—30 J. L. WEBER.

LYCÉE DE FRANKLIN.
(FRANKLIN HIGH SCHOOL)
CETTE Institution vient d'être transportée [illegible] à l'encoignure des rues [illegible] Hôpital [illegible]

Au Magasin Fashionable,
No. 123, rue de Chartres,
CORDEVIOLLE & LACROIX
VIENNENT de recevoir de Paris par l'Orlandea Paletots en tissus de toutes nuances, nouveau genre
Chapeaux Panama 1re qualité. 13 av

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.
REÇU au No. 22, rue de Chartres, en consignation, un lot de saucissons de Bourgogne et de Lyon, qui seront vendus à des termes très avantageux.
15 avril D. B. HOLMES

Manufacture de Brosses de la Nouvelle Orléans.
No. 25, rue de Canal.
J. HUFTY & Co. appellent l'attention des détaillans et du public en général sur leur grand assortiment de brosses de toute première qualité. Comme ils fabriquent eux mêmes ils peuvent les vendre à meilleur marché qu'aucun autre [illegible] remplissent les ordres [illegible]
Ils ont aussi en mains des moulins de [illegible] de grandeurs garanties.
30 mars—1m J. HUFTY & Co. 25 Canal

DEMANDE D'UN JARDINIER.—Un Jardinier capable de conduire une quinzaine d'esclaves, et de soigner une habitation établie en jardinage aux environs de la ville, trouvera à s'employer avantageusement en s'adressant au bureau de cette feuille.
Il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. Un homme marié serait préféré.
24 av—

A VENDRE—Un beau Terrain dans la 1e Municipalité, situé à l'encoignure des rues Dauphine et Bourgogne, élevé de beaucoup au dessus du niveau de la banquette. Les conditions sont avantageuses. S'adresser au No. 75, rue Conti. 24 av—3

A LOUER—Une jolie MAISON haute, No 225, rue Bourbon, près celle Ste. Anne. On peut en avoir possession de suite. S'adresser sur les lieux, ou au No. 75, rue Conti. 24 av—3

ON demande un nègre de 16 ou 15 ans, bien recommandé et connaissant parfaitement la ville, il serait occupé à faire des commissions. S'adresser au No. 21, rue Gravier. 24 av

EN débarquement du navire Floridian, de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
50 barriques vin de Bordeaux,
Haricot [illegible] française.
En magasin 30 caisses liqueurs assorties; 50 caisses sardines en boites 1/4, 1/2, 1/3 et 1/4 de boites, 50 et 100 boites à la caisse &c. Barbarie Maison avec [illegible] le baril
24 av R. V. BARRETT, 21 Gravier

VIN rouge. En débarquement du navire Floridian de Bordeaux
50 barriques Medoc, St. Julien, à vendre par
EUGÈNE BOUCHEREAU & Co.
21 avril 17 & 19 St. Louis

IMPORTATION DES VINS DE MADÈRE,
DE NEWTON, GORDON & Co.
LE soussigné ayant été nommé seul agent de cette maison ancienne et bien renommée, et se disposant à recevoir ses ordres vers le 1er mai, pour l'envoi de vins des meilleures marques de cette même maison, offre ses services pour faire venir en pipes, demi-pipes, quarts et douzaines de barriques, des vins de Madère, Malmsey, Sercial, Tinta et Bourgogne, nouveaux, vieux et extra vieux. Il mettra à ce qu'ils arriveront dans le courant de septembre prochain.
Les marchands, les commerçants et autres, qui désirent avoir de ces vins, sont respectueusement priés de s'adresser à lui.
Pour les conditions s'adresser à son bureau, rue du Camp, No. 47, au premier.
16 av—30 ARTHUR C. WAUGH

AVIS—Le collecteur des taxes d'Etat, pour la paroisse de Jefferson, notifie par le présent, toutes personnes résidant ou non dans la dite paroisse, que les taxes d'Etat à payer, que les dites taxes pour l'année 1845, sont dues et payables au bureau du shérif à la Maison de Cour de Paroisse dans la ville de Lafayette. Le bureau est ouvert de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.
Paroisse Jefferson, 15 avril 1846.
D. B. DEWEES,
17 av—1m. Shérif et Collecteur

MARCHANDISES NOUVELLES
C. M. SIMPSON, No. 39, rue de Chartres encoignure de la rue de la Douane, vient de recevoir un nouvel assortiment de marchandises de mode, parmi lesquels se trouvent:
5 caisses barège croisé, différens modes et prix,
2 do superbe mousseline d'Orléans,
4 do Ginga, nouveaux dessins,
2 do batiste linon,
1 do Ginga anglais, à raie satinée,
2 do organdi mousseline et linon,
3 do châles barège, nouveaux dessins,
10 do Echarpe barège de tous genres,
1 do do do blanc pur,
2 do mousseline batiste et jaconat suisse,
2 do do à carreaux écossais et à raies.
Aussi:—Quelques robes barège, extra fine et barege mousseline de Canton, dernier style de Paris. Les marchands dans ce genre sont des meilleurs qualités et seront vendues à un faible profit. 24 av

TOILES! TOILES! TOILES!
C. M. SIMPSON vient de recevoir un assortiment de marchandises de fil, des meilleures qualités et des dernières modèles.
10 caisses véritable toile d'Irlande,
3 do do de bon marché,
4 do do très lourde et blanche, manufacturée, sur ordre donné,
3 caisses toiles à carreaux et à raies,
2 do do de Hollande blanche et écrue,
2 do do française écrue,
3 do do linons de Paris,
10 do mouchoirs de batiste, faisant un assortiment de toutes qualités.
Toutes ces toiles sont garanties de tout mélange de coton. 24 avril

A VENDRE. VENANT D'ARRIVER.
TRENTE esclaves, à vendre, [illegible] nègres et mulâtresses. Les plus jeunes les mieux [illegible] de quinze ans, et la plus vieux de vingt-trois ans. Deux des [illegible] Ces esclaves ont été bien [illegible] [illegible] 17 Vieille [illegible]
[illegible] Gravier